



HAL
open science

Licence professionnelle Géomatique et environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Géomatique et environnement. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02038189

HAL Id: hceres-02038189

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038189v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Géomatique et environnement

de l'Université Paris 1 - Panthéon-
Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : Créteil

Etablissement(s) co-habilité(s) : L'École Nationale des Sciences Géographiques (ENSG)

Spécialité : Géomatique et environnement

Dénomination nationale : SP8-Protection de l'environnement

Demande n° S3LP140006057

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, UFR de Géographie (08), 191, rue Saint-Jacques, 75005 Paris ; l'École Nationale des Sciences Géographiques (ENSG), 6 et 8 Avenue Blaise Pascal Cité Descartes Champs-sur-Marne 77455 Marne-la-Vallée Cedex 2
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP8-Services aux collectivités

Présentation de la spécialité

La spécialité, ouverte en 2010, est le fruit d'une collaboration entre l'UFR de géographie de l'Université Paris 1 et l'ENSG. L'objectif est de former des professionnels de niveau Licence ayant des connaissances pluridisciplinaires en environnement et en géomatique, des compétences techniques qui permettent l'autonomie sur les dossiers qui leur seront confiés et une aptitude à la gestion de projet. Les étudiants issus de cette formation peuvent prétendre appliquer leurs compétences dans cinq débouchés professionnels différents tels que : technicien en information géographique, assistant technique et administratif, technicien en développement informatique, gestionnaire de l'information et de la documentation, ainsi que technicien en ingénierie en agriculture et environnement naturel.

Cette formation présente trois parcours : *Environnement*, *Géomatique/cartographie* et *Imagerie* ; elle dispense un enseignement à un public d'étudiants en formation initiale ou en formation continue. Au niveau régional, cette formation se distingue des autres formations analogues par une collaboration pédagogique très forte entre l'UFR de géographie et l'ENSG.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique a été construit de manière logique en s'appuyant sur les objectifs des connaissances à valider et des compétences à acquérir dans le domaine de l'environnement et de l'information géographique pour apporter aux entreprises, un capital de savoir et de savoir-faire en matière technologique.

La formation s'organise en trois parcours bien mutualisés et les unités d'enseignement sont cohérentes avec le projet pédagogique sauf en ce qui concerne le droit en environnement qui est absent dans le parcours n°1 et l'enseignement des langues dont le volume horaire est trop faible. La description des modalités de contrôle des connaissances est trop succincte pour permettre une analyse claire des procédures d'évaluation du travail des étudiants.

Dans cette formation, le stage en entreprise et le projet tuteuré sont menés individuellement par chaque étudiant, et répondent à la commande d'un professionnel. La nature des sujets proposés et les types d'entreprises clientes sont bien adaptés aux objectifs de la formation. En revanche, les objectifs pédagogiques de ces deux unités d'enseignement sont si proches qu'il est difficile de distinguer les spécificités attendues de ces deux unités d'enseignement.

Il n'y a pas d'unité d'enseignement spécifique pour l'homogénéisation de la promotion mais des enseignements fondamentaux sont donnés et les étudiants disposent d'un temps libre pour travailler dans une salle dédiée et à proximité des bureaux d'enseignants de la formation. Le public à mobilité réduite est bien accompagné.

Le taux de réussite et le taux de poursuite d'études pour les deux premières promotions (2010/2011 et 2011/2012) sont satisfaisants. La formation est attractive (34 à 40 candidats pour 17 à 25 inscrits). Son périmètre est équilibré entre une bonne proportion d'étudiants de L2/L3, des étudiants de BTS/BTSA et des étudiants en formation continue.

Le lien avec les milieux professionnels s'exprime au travers du nombre des intervenants (30 professionnels intervenants dans la formation), de la grande diversité de leurs statuts et de leur participation aux enseignements de la formation (40 % du volume horaire). Par ailleurs, les contacts sont favorisés d'une part, entre les étudiants et les professionnels à l'occasion des travaux de terrain et d'autre part, entre les enseignants académiques et les professionnels pour l'organisation des stages notamment. En revanche, les professionnels ne participent pas beaucoup au pilotage de la formation. Il n'y a pas de partenariats définis actuellement mais la formation bénéficie directement de l'expertise et des compétences de l'IGN et indirectement de celles du ministère de la Défense et de nombreux instituts géographiques étrangers. Le contexte socio-économique est favorable ; cependant, la licence professionnelle forme des professionnels de niveau technicien au carrefour de deux thématiques que sont l'environnement et l'information géographique, et les contenus ainsi que les volumes horaires ne permettent pas d'atteindre le niveau « expert » en données géospatiales notamment.

Le pilotage de la formation est coordonné par deux responsables membres des deux établissements organisateurs de la formation. Une équipe de formation constituée par six personnes (un à deux par parcours et parfois un professionnel extérieur) se réunit six à huit fois par an pour gérer la formation et encadrer les intervenants de l'ENSG et de l'Université Paris 1. L'ensemble des intervenants est diversifié. Il est constitué de 60 enseignants qui travaillent pour 18 d'entre eux à l'ENSG et pour 12 d'entre eux à Paris 1. Trente professionnels complètent l'ensemble des intervenants, et l'IGN assure 53 % de cet ensemble à lui seul. Au sein des deux établissements, il existe des liens entre les responsables des formations voisines et des conseils de suivi de diplômés sont constitués. Un comité de pilotage n'est pas encore opérationnel.

L'insertion professionnelle est documentée *via* une enquête réalisée par l'équipe de formation sur la promotion 2010/2011. Les résultats après six mois sont prometteurs puisque sur 16 étudiants reçus, dix se sont déclarés en emploi (63 %), trois ont continué leurs études (18 %) et deux étaient en recherche d'emploi (11 %). Les emplois obtenus se trouvent dans le secteur de l'environnement et de la géomatique. Ils sont conformes aux types d'emploi déclarés dans la fiche RNCP du dossier.

L'autoévaluation de la formation faite par l'établissement n'est pas suffisamment renseignée pour démontrer clairement le soutien à la spécialité. La méthode qui a été utilisée, n'est pas exposée dans le dossier ou ses annexes. Les arguments qui devraient accompagner les notes déclarées dans la fiche d'autoévaluation, sont absents.

- Points forts :
 - La formation est organisée par l'Université Paris 1 (UFR de géographie) et l'ENSG, très qualifiés et complémentaires.
 - Une formation correspondant à la demande des professionnels du secteur économique visé.
 - Un positionnement clair dans l'offre de formation de l'établissement.

- Points faibles :
 - La lisibilité de la formation en termes d'intitulé.
 - La faible contribution des professionnels au pilotage de la formation.
 - Peu ou pas de prise en compte de la démarche d'autoévaluation.

Recommandations pour l'établissement

Il est proposé de réfléchir à une évolution des objectifs pédagogiques pour clarifier notamment le secteur professionnel et la dénomination nationale en termes plus adaptés à l'intitulé de la formation. La formation se présente comme « généraliste » au carrefour des deux domaines *Environnement* et *Géomatique*, et certains enseignements sont absents (*Droit de l'environnement* du parcours n°1) ou sont dispensés avec des volumes horaires trop faibles (anglais). Par ailleurs, deux secteurs professionnels et quatre dénominations nationales ont été déclarés pour l'intitulé de la formation. Cela démontre que le projet pédagogique a besoin d'évoluer pour se rapprocher d'un seul intitulé.

Le pilotage de la formation pourrait évoluer vers la constitution d'une équipe pédagogique commune coordonnée par exemple par un responsable de la formation et son adjoint issus des deux établissements organisateurs de la formation. Il serait souhaitable également qu'un rôle plus important soit offert aux professionnels dans le pilotage de la formation.

Notation

Spécialité non notée car ouverte en 2010.



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr

racspes@univ-paris1.fr

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

Objet : Evaluation des licences professionnelles.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en licences professionnelles pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.



Philippe BOUTRY



**LICENCES PROFESSIONNELLES : REPOSE AUX RAPPORTS
D’EVALUATION REALISES PAR L’AERES**

LICENCE 3 PRO GEOMATIQUE ET ENVIRONNEMENT

Dénomination nationale : SP8-Protection de l'environnement.

Réponse n° S3LP140006057

Suite à votre appréciation formulée pour l'évaluation du diplôme susnommé, veuillez trouver ci-après les éléments de réponse sur les points de faiblesse justement relevés par vos soins.

1) Vous nous indiquez que le *Droit en environnement est manquant pour le parcours1*. Ceci est tout à fait pertinent et nous nous efforcerons d'apporter un supplément solide aux notions de Droit qu'ils abordent, principalement autour des directives européennes, lors des cours sur les "Politiques publiques d'environnement et d'aménagement" et du "Droit des données, Qualité et Normes".

2) Vous pointez *le volume de langue vivante trop faible*, qui est actuellement de 18h. Ce format a été défini par une politique globale de l'université mais nous avons constaté qu'il serait effectivement bénéfique aux étudiants, notamment en raison de la diversité de leur profil, de renforcer ce volume. L'ENSG propose d'ores et déjà d'assumer 6h de plus dès la rentrée 2013.

3) *La description des modalités de contrôle est trop succincte dans le dossier*. Effectivement, les équilibrages mis en place au moment de la constitution du programme (évaluation en pourcentage et méthode des contrôles continus, épreuves écrites, examens oraux et rapports écrits) n'ont pas été repris dans le règlement de contrôle des connaissances adopté par le CA du 25/10/2010. Ils seront intégrés à la prochaine version.

4) *Les objectifs pédagogiques du projet tutoré et du stage sont trop proches*. La similitude des exemples d'intitulés peuvent effectivement entretenir un flou. L'action d'encadrement de l'équipe pédagogique, qui est déterminante, n'y est pas explicitée. Les projets tutorés, même s'ils peuvent être proposés par des entreprises, s'effectuent dans l'établissement d'enseignement et entièrement sous son contrôle. Il y a un accompagnement renforcé sur les méthodes d'approche et de recherche.

5) *Les contenus ainsi que les volumes horaires ne permettent pas d'atteindre le niveau d'expert en données géospatiales*. Le volume, en géomatique, des différents parcours (P1=270h, P2=381h, P3=348h (hors projet tutoré)) est supérieur aux différentes Licences professionnelles géomatiques. Par ailleurs, il serait difficile d'augmenter les 25h par semaine d'enseignements en présentiel (géomatique et environnement inclus) sans porter atteinte à la cohésion des modules. Cependant, un remaniement de l'UE 4 S5 "Géomatique SIG" est envisagé pour limiter le nombre de logiciels et permettre un approfondissement en Modélisation. Et une reformulation dans la rubrique "Compétences attendues" sera réprécisée pour tous les modules de géomatique.

6) *Clarifier le secteur professionnel et la dénomination nationale..., 2 secteurs déclarés et 4 dénominations..., doit se rapprocher d'un seul intitulé.* En effet cette double compétence en géomatique et environnement nous a posé problème sur la dénomination car étant sur une composition originale, aucun des codes existants ne reflétait fidèlement l'ensemble des 3 parcours. Malgré tout, nous nous focaliserons sur le secteur *SP8-Services aux collectivités* et le domaine *SP8-3 Protection de l'environnement*.

7) *Le pilotage de la formation pourrait évoluer vers une équipe pédagogique commune coordonnée par un responsable et son adjoint issus des 2 établissements.* La très bonne collaboration et coordination des 2 établissements, par l'entremise de leur responsable pédagogique respectif, incite à poursuivre sur ce système bicéphale.

8) *Augmenter la participation de professionnels dans le pilotage.* De part les entreprises ayant soutenus la création de la Licence en 2010 et de celles qui ont depuis offert des stages et des emplois, un réseau substantiel pourra être sollicité lors des prochains comités.